

Agence de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue

Direction de santé publique

Perspectives de la santé publique sur les effets sanitaires et psychosociaux du projet
d'exploitation du gisement de nickel Dumont à Launay

Mémoire déposé dans le cadre des audiences publiques en environnement

Le 6 juin 2014

MISE EN CONTEXTE

Le présent mémoire fait suite aux premières audiences publiques du Projet d'exploitation du gisement de nickel Dumont à Launay, tenues à Amos du 13 et 14 mai 2014. Il est présenté dans le cadre de la 2e partie des audiences publiques. Le ministère de la Santé et des Services sociaux avait alors mandaté la Direction de santé publique de l'Abitibi-Témiscamingue afin qu'elle désigne une personne-ressource pour répondre aux interrogations du public et de la Commission sur un certain nombre de sujets en lien avec la santé.

À la lecture de l'étude d'impacts, force est de constater que l'arrivée des installations minières de la mine Royal Nickel Corporation (RNC) à Launay aura des effets humains et sociaux sur les communautés environnantes. Ces impacts pourront être positifs, neutres ou négatifs. Ils seront aussi différents et inégaux dans le temps. Jusqu'à 1 300 personnes seront employées durant la phase d'exploitation, de 600 à 800 durant les dix premières années d'exploitation et entre 300 et 600 lors de la dernière phase, le tout s'échelonnant sur plus ou moins 33 ans. On peut présumer que les travailleurs qui ne sont pas issus du territoire de proximité et qui y travailleront à long terme y installeront leur famille. L'impact humain et social pourra vraisemblablement se refléter sur le territoire et les populations des municipalités environnantes qui ont un lien routier direct, un environnement et un plan d'urbanisme favorisant l'installation de nouvelles résidences lesquels sont présentés dans le tableau suivant :

MUNICIPALITÉS	ESTIMATION DE LA POPULATION EN 2013 ¹
Launay	220
Lac-Chicobi	180
Taschereau	985
Trécesson	1185
Berry	650
Saint-Mathieu-d'Harricana	695
Saint-Félix-de-Dalquier	905
Amos	12 835
TOTAL	17 655

¹ Source : Institut de la statistique du Québec, estimations démographiques provisoires produites pour l'année 2013 en février 2014

Les directions de santé publique sont des entités régionales constituées en vertu de l'article 371 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (LRQ chapitre S-4.2) et leur mission découle du mandat de leur directeur tel que précisé dans les articles 373, 374 et 375 de cette même loi. Ceux-ci précisent la responsabilité du directeur de santé publique quant à l'identification des situations susceptibles de mettre en danger la santé de la population ainsi qu'à la mise en place des mesures de protection. Le directeur de santé publique est également responsable d'assurer l'expertise en prévention et promotion de la santé et de conseiller l'ensemble du réseau de la santé et ses partenaires multisectoriels de sa région concernant les services préventifs utiles à l'amélioration de la santé de la population sur son territoire.

À l'intérieur de son mandat, tel que décrit par le Programme national de santé publique (MSSS, 2008), les professionnels en santé environnementale doivent entre autres, examiner les études d'impact environnementales produites dans le cadre de projets de développement régional tels que celui de Mine Arnaud et produire une analyse du point de vue de la santé publique de ces études d'impacts, aussi bien à l'étape de la recevabilité de l'étude qu'à celle de l'acceptabilité du projet.

LES DÉTERMINANTS DE LA SANTÉ

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) définit la santé comme « *un état complet de bien-être physique, mental et social ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité* »². Au Québec, la Loi sur les services de santé et les services sociaux la décrit en ces termes « *la capacité physique, psychique et sociale des personnes d'agir dans leur milieu et d'accomplir les rôles qu'elles entendent assumer d'une manière acceptable pour elles-mêmes et pour les groupes dont elles font partie* »³.

Être en santé est un facteur favorisant la participation citoyenne dans la société. Être en santé est donc important tant pour l'individu que pour la société puisque « *La population en bonne santé constitue la base d'une société dynamique au sein de laquelle tous les individus peuvent exploiter leur plein potentiel et contribuer au développement collectif* »⁴.

En santé publique, la santé est considérée dans une perspective globale dans laquelle elle est influencée dans le temps et l'espace par de multiples facteurs, les déterminants de la santé. Les déterminants peuvent être définis comme l'ensemble des facteurs qui ont une incidence, positive ou négative, sur la santé des individus ou de la population.

² Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé, OMS, Genève, 1986

³ Québec, Loi sur les services de santé et les services sociaux : L.R.Q., chapitre S-4.2, à jour au 1er novembre, article 1 [en ligne], 2011
[http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/S_4_2/S4_2.html].

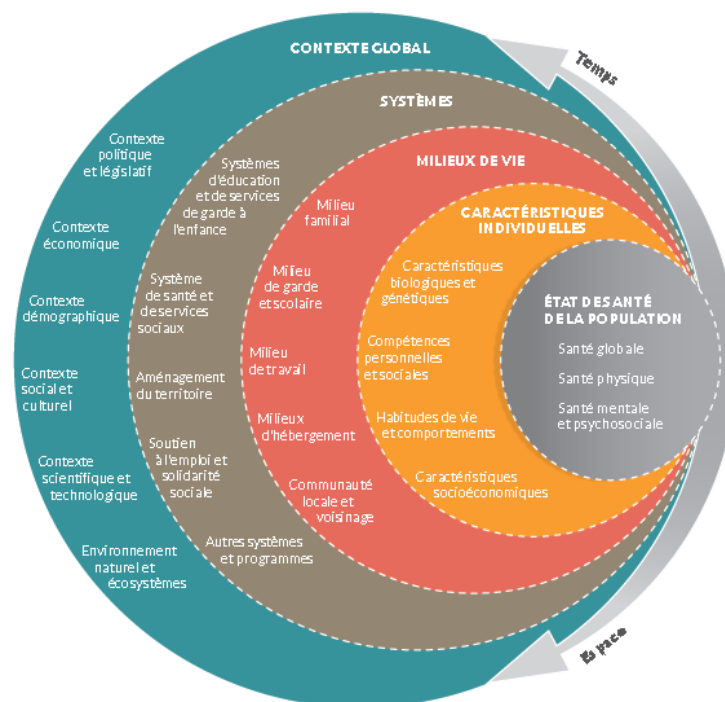
⁴ Ministère de la Santé et des Services sociaux. 2012. La santé et ses déterminants, mieux comprendre pour mieux agir. 24 p.

Ils n'agissent pas toujours de manière directe sur la santé de la population, de même que les effets ne sont pas toujours visibles à court terme.

Les déterminants peuvent être séparés en deux catégories (Figure 1) :

- les caractéristiques individuelles telles que les caractéristiques socioéconomiques, les habitudes de vie et comportements, les compétences personnelles et sociales et les caractéristiques biologiques et génétiques.
- Les milieux dans lesquels les individus vivent et qui influencent leurs choix et leurs comportements, que ce soit :
 - les milieux les plus proches de l'individu, c'est-à-dire ses milieux de vie;
 - les systèmes qui, découlant de cadres politiques et des valeurs d'une société, sont définis sur le plan national;
 - ou les plus macroscopiques, l'environnement qui détermine l'organisation d'une société.

Figure 1 : Carte de la santé et de ses déterminants⁵



5 Ministère de la Santé et des Services sociaux. 2012. La santé et ses déterminants, mieux comprendre pour mieux agir. 24 p.

Reconnaître les effets des déterminants sur la santé permet d'agir activement sur ceux-ci afin d'en éliminer les effets négatifs, ou du moins de les atténuer, et d'en renforcer les répercussions positives, et ce, dans l'objectif d'améliorer la santé. La prévention prend ici tout son sens.

En considérant la santé au travers de ses déterminants, il apparaît que de nombreux acteurs de la société, tout comme les citoyens, ont un rôle à jouer pour favoriser la santé de la population.

Les parties qui suivent présentent les préoccupations en lien avec les champs d'expertise de la Direction de santé publique de l'Abitibi-Témiscamingue.

Développement sain durant la petite enfance

La période prénatale et les premières années de vie, de la naissance à cinq ans, constituent l'étape la plus cruciale sur le plan de la construction d'un individu dans son continuum de vie : c'est à ce moment que les fenêtres d'opportunité sont les plus influencées, notamment pour le développement intensif de la maturation cérébrale. De nombreux éléments du milieu de vie de l'enfant (caractéristiques socioéconomiques familiales, le voisinage, etc.) de même que les liens d'affection et de sécurité avec leurs parents et autres personnes significatives influencent ce développement. Ceci aura un impact tout au long de sa vie sur sa confiance de base, son estime de soi, sa capacité à entretenir des relations sociales positives et en général, sur sa santé physique, sociale, cognitive et affective. Pour ces raisons, les familles et les environnements, des tout-petits doivent retenir particulièrement l'attention des décideurs et investir sur les actions de qualité qui favoriseront un développement adéquat de la petite enfance, le futur de notre société!

Dans le cadre de ces activités, la Direction de santé publique s'appuie sur des avis scientifiques, entre autres, ceux élaborés par l'équipe d'experts en périnatalité de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). Cette équipe a tout récemment émis les dix conditions de succès des actions favorisant le développement global des enfants⁶. Ainsi, bien que plusieurs de ces conditions soient déjà connues ou pratiquées, cet avis permet de réaffirmer l'importance de mettre en place des conditions de succès, de les maintenir et de les renforcer.

Dans le contexte du développement minier de Launay, il nous apparaît donc important de rappeler l'importance de la prise en compte de deux des conditions de succès identifiées par l'INSPQ lors des ententes de collaboration entre la minière et la communauté.

⁶ INSPQ. 2014. Les conditions de succès des actions favorisant le développement global des enfants. État des connaissances, 34 p.
http://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1771_CondSucActDeveEnf_EtatConn.pdf

La première est de s'assurer que les facteurs de protection qui sont déjà en place dans la communauté soient maintenus et renforcés tout en diminuant les facteurs de risque identifiés.

« La présence de facteurs de risques dans la vie des enfants entraîne plus de vulnérabilité alors que le cumul de facteurs de protection crée des conditions favorables et des effets positifs sur la santé et le développement de l'enfant. »⁷

« Les enfants grandissent dans des environnements qui peuvent soutenir ou entraver leur développement. Lorsque l'environnement dans lequel se développe l'enfant est favorable et chaleureux, les facteurs biologiques et environnementaux se combinent pour permettre l'atteinte du plein potentiel de l'enfant. Au contraire, si certains facteurs et l'environnement constituent une menace, la combinaison de ces facteurs peut conduire à des problèmes émotionnels, physiques ou mentaux. »⁸

La seconde condition de succès est de s'assurer que les actions qui seront développées sont des caractéristiques de qualité.

« Les expériences stimulantes et de soutien tant physique qu'affectif que vivent les enfants dans les milieux où ils grandissent, vivent et apprennent sont celles qui ont le plus de répercussions sur leur développement. »⁹

Ainsi les expériences dont il est question ici pour les enfants de 0-5 ans doivent être en lien avec leurs besoins, avoir une notion de qualité et doivent pouvoir être vécues à tous les niveaux d'influence soit : personnel, familial, communautaire et sociétal (voir le tableau en annexe).

Quelques préoccupations

Il est important de signaler ici notre inquiétude pour l'isolement social et le stress que risquent de vivre les familles déplacées loin de leurs milieux. Il a été clairement démontré dans la littérature, que l'isolement social et les événements de stress important, que ce soit au niveau de la famille ou d'une communauté, peuvent avoir des effets néfastes sur les enfants et leurs parents. Prévoir le développement de groupes de soutien des parents, de loisirs et de lieux de rassemblement entre autres est une des priorités pour ces familles (voir tableau en annexe).

Une autre préoccupation est le besoin d'un milieu de garde pour les enfants.

⁷ INSPQ. 2014. Les conditions de succès des actions favorisant le développement global des enfants. État des connaissances, 34 p.

http://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1771_CondSucActDeveEnf_EtatConn.pdf

⁸ INSPQ. 2014. Les conditions de succès des actions favorisant le développement global des enfants. État des connaissances. 34 p.

http://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1771_CondSucActDeveEnf_EtatConn.pdf

⁹ INSPQ. 2014. Les conditions de succès des actions favorisant le développement global des enfants. État des connaissances. 34 p.

http://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1771_CondSucActDeveEnf_EtatConn.pdf

Il est à signaler en effet que, dans la municipalité de Launay, il n'existe pas de service de garde en installation ni en milieu familial, mais des ententes ont été prises et c'est la municipalité environnante de Trécesson qui a développé un service de garde subventionné de 18 places. Avec l'augmentation possible du besoin de places en service de garde de qualité, suite à l'arrivée de nouveaux travailleurs, les communautés avoisinantes, en collaboration avec RNC, devront évaluer les besoins afin de développer des garderies non subventionnées.

Selon l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), l'estimation démographique la plus récente pour la municipalité de Launay au 1^{er} juillet 2013 est de 13 enfants âgés de 0 et 4 ans¹⁰. Cependant, il est probable qu'une partie des personnes qui travailleront dans le développement de la mine viendra des environs ou de l'extérieur, s'installant possiblement autant dans le périmètre rural avoisinant que le territoire plus urbain, dans ce cas-ci, la ville d'Amos. Il importe donc de ne pas concentrer son regard uniquement sur Launay, mais bien sur l'ensemble de la municipalité régionale de comté (MRC) d'Abitibi.

Entre 2009 et 2011, on enregistre en moyenne près de 300¹¹ naissances annuellement dans le territoire de la MRC Abitibi. Les données sont en légère hausse puisque, pour l'année 2013, les données provisoires indiquent 310 naissances comparées à 286 en 2012. Cependant, il est difficile de projeter l'évolution future du nombre de naissances. Également, en 2013, le territoire de cette MRC comptait 1455¹² enfants âgés de 0 et 4 ans inclusivement.

Le nombre de places autorisées en service de garde à contribution réduite est émis pour la région par le ministère de la Famille. Ces nouvelles places sont ensuite réparties dans la région suite à l'étude des projets par un comité consultatif. Cette étude est réalisée à partir d'une grille d'analyse dans laquelle le rang obtenu par les bureaux coordonnateurs dans l'indice combiné de défavorisation matérielle et sociale est pris en compte (le rang 1 est attribué au bureau coordonnateur dont l'indice combiné de défavorisation est le plus élevé et le rang 5 au moins élevé).

Il est nécessaire de mentionner que le territoire de la MRC Abitibi dispose au total de 763 places. Cependant, ces dernières sont occupées à 100 %, aussi le bureau coordonnateur gère une liste d'attente. Ainsi, bien que le nombre de places soit insuffisant considérant les besoins du milieu, compte tenu des orientations actuelles du ministère de la Famille, nous ne prévoyons pas l'ouverture de nouvelles places à contribution réduite à court terme en région.

¹⁰ ISQ, estimations démographiques pour les municipalités au 1^{er} juillet 2013, produites en février 2014.

¹¹ MSSS, fichier des naissances

¹² Institut de la statistique du Québec

Face à ses orientations et afin de pouvoir répondre aux besoins des parents en matière de service de garde, il est important d'aller de l'avant avec la prévision de la compagnie minière de financer des garderies qui devront être déployées en milieu privé.

Afin de porter un regard plus global envers les besoins des 0 à 5 ans et leur famille, une liste des éléments importants à considérer et des possibles solutions qui pourraient être mises en place, le tout abordé sous l'angle de vue des déterminants de la santé spécifiques à l'enfance et à la famille est proposé en annexe. Certes, la minière ne peut pas répondre à tous les besoins du développement de l'enfant, mais en agissant en concertation à la capacité d'agir des communautés, il sera essentiel de faire tout le possible pour que l'environnement dans lequel vivront les enfants soit toujours réfléchi en fonction de leurs besoins.

L'éducation

L'éducation, en particulier la persévérance scolaire, est un déterminant de la santé qui préoccupe la direction de santé publique. Il est reconnu qu'une population instruite est plus en santé qu'une population sous-scolarisée. Les données de l'Enquête québécoise sur la santé de la population de 2008 montrent qu'au Québec, 20,1 % des répondants ne possédant pas de diplôme d'études secondaires ont déclaré ne pas se percevoir en bonne santé alors qu'ils ne sont que 5,2 % des personnes possédant un diplôme universitaire à avoir cette perception¹³.

Au cours de leur scolarisation, les enfants réalisent les apprentissages et acquièrent les compétences nécessaires pour évoluer dans la société (capacité de résoudre les problèmes et d'influencer leur vie), en plus d'obtenir un diplôme pour certains d'entre eux. Les effets de la scolarisation sont donc multiples et se mesurent à long terme.

Sans diplôme d'études secondaires, les chercheurs d'emploi intègrent plus difficilement le marché du travail, de même qu'ils sont plus à risque d'être exposé aux problèmes liés au chômage et à la pauvreté. Cependant, le niveau de scolarisation n'influence pas uniquement l'emploi et les conditions de travail futur des individus. En effet, une scolarisation interrompue précocement augmente les risques d'une faible littératie, qui elle, a des conséquences sur la capacité de la personne à aller chercher l'information, à la comprendre et à l'utiliser pour être en mesure d'évoluer dans toutes les sphères de la société, tant l'intégration du marché de l'emploi, que l'adoption de saines habitudes de vie ou la gestion de sa santé.

L'état de la situation quant à la diplomation (secondaire 5) des jeunes dans les municipalités de Launay (61,5 %) et Trécesson (53,5 %) est préoccupant (elle est de 66,8 % en Abitibi-Témiscamingue et de 70,5 % au Québec¹⁴) et l'arrivée d'un gros

¹³ Fichier maître de l'Enquête québécoise sur la santé de la population (EQSP) 2008, Institut de la statistique du Québec.

¹⁴ Source : Taux de diplomation après 7 ans au secondaire par municipalité, Période 2006-2008 (cohortes de 1999 à 2001), Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

employeur comme RNC et de plusieurs entreprises de sous-traitants peut avoir un effet négatif sur la persévérance scolaire, déjà précaire, des jeunes de ces municipalités voire même de la MRC Abitibi.

À cet effet, la compagnie RNC a prévu des mesures d'atténuation pouvant agir sur cette problématique (*POP5-*POP7, *POP9) comme la mise en place d'une politique d'embauche permettant d'identifier de façon anticipée les besoins de main-d'œuvre et favoriser la mise en place de formations adaptées à l'industrie minière dans la région. Il est aussi fait mention de la mise en place d'une charte d'éduresponsabilité et de la création d'une bourse RNC pour des étudiants inscrits dans des institutions de formations reconnues.

Bien que ces mesures soient assurément, positive pour le milieu, et considérant la durée de vie prévue de la mine (35 ans), RNC pourrait avantageusement devenir un partenaire engagé dans la réussite des jeunes, et ce, dès le primaire. Les efforts consentis, entre autres par RNC, pour la sauvegarde de la classe de maternelle et la collaboration à la mise sur pied d'un service de garde périscolaire sont déjà des actions porteuses en ce sens. Sa contribution pourrait s'étendre afin de soutenir le développement et la mise en place d'activités parascolaires et communautaires : sportives, artistiques et culturelles dans les communautés et de soutenir des initiatives locales existantes par exemple, l'animation des jeunes en milieu rural, assuré dans le territoire Abitibi par l'organisme Mobilisation Espoir jeunesse, qui travaille trois axes prioritaires avec les jeunes soit : la prévention, les saines habitudes de vie et la participation citoyenne.

Considérant la faible scolarisation de la population de 25 à 64 ans des résidents de la MRC d'Abitibi, 21,5 % sont sans diplôme d'études secondaires en 2011 alors qu'ils ne sont que 14,8 % pour l'ensemble du Québec¹⁵, nous désirons qu'une attention particulière soit portée au niveau de littératie utilisé par la compagnie dans ses communications avec la population afin qu'elle soit en mesure de bien comprendre les informations transmises et les enjeux qui y sont associés. Dans un même objectif, des stratégies de communication devraient être privilégiées pour diversifier la manière dont sont transmises les informations au public de façon à tenir compte des individus qui composent la communauté.

Compte tenu de l'impact de la scolarisation sur la santé, il importe donc que des efforts soient déployés en cohérence avec les actions existantes dans le milieu afin d'agir positivement sur la persévérance scolaire des jeunes, le retour aux études des décrocheurs et la formation continue des travailleurs dans ce secteur de la région.

¹⁵ Statistique Canada, Enquête nationale sur les ménages (ENM) 2011, Profil 99-012-X2011016.

L'environnement sociocommunautaire

Dans l'approche de développement social, notamment portée par la santé publique¹⁶, il est essentiel de prendre en compte la communauté et ses caractéristiques lors d'un événement majeur telle l'implantation d'un projet, car elles peuvent subir des impacts. Les caractéristiques d'une communauté peuvent se décliner en cadre de vie, niveau de vie et qualité de vie. Le cadre de vie renvoie à la qualité du milieu biophysique et des infrastructures; le niveau de vie informe sur les richesses de la communauté et des individus notamment influencés par le niveau de scolarisation et d'emploi et la qualité de vie se reflète par la qualité des services et des activités offerts aux individus et groupes favorisant la réalisation de soi et de la famille dans un milieu ouvert, accueillant et dynamique. Cette qualité de vie est le reflet des valeurs propres aux gens qui vivent dans un même lieu géographique (appartenance), mais surtout, elle est construite par la mise en place d'organismes, d'évènements, d'activités, d'entreprises qui répondent aux besoins de la communauté et qui desservent cette communauté.

Cette construction de la communauté de plusieurs années et de plusieurs générations est importante et fragile. Un événement majeur peut déstructurer cet équilibre créé et désorganiser cette qualité de vie. Cela se produit souvent dans le cas d'une catastrophe importante (Lac Mégantic), d'une fermeture d'usine (Launay) ou de l'arrivée d'un projet important (Malartic-Osisko); lors d'un changement majeur. Le défi, dans tous les cas est d'assurer l'équilibre du milieu – services, activités, participation citoyenne, bénévolat, gouvernance, projets, sécurité, assistance aux personnes et groupes vulnérables..., en quelque sorte assurer le maintien de la qualité de vie à travers les changements importants et déstabilisants les habitudes de vie.

L'environnement sociocommunautaire peut être défini comme le milieu dans lequel les personnes évoluent, travaillent et ont des relations sociales. À la fois, le soutien social, les relations sociales des individus avec leurs proches et la cohésion sociale (le désir des membres d'un même groupe de travailler ensemble dans un objectif commun) exercent une influence sur la santé de la population. Alors que l'appartenance à un réseau de soutien constitue un élément protecteur en fournissant les outils nécessaires pour résoudre les problèmes, les personnes vivant l'isolement et l'exclusion sociale sont plus à risque de décéder de façon prématurée.

Préoccupations

L'étude d'impacts de la minière a malheureusement été peu éloquente sur les effets sociaux et communautaires. Il est ainsi évident qu'une étude exhaustive serait nécessaire pour lister et décrire tous les aspects de la vie communautaire, sociale et individuelle qui seront touchés et bousculés par l'arrivée de l'installation minière à

¹⁶ http://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1765_GuideSoutienResSanteEvalImpactsSocEnv.pdf
<http://www.uqac.ca/portfolio/christianegagnon/files/2013/02/article26.pdf>

Launay, étant donné que la communauté, son équilibre et son développement sont le fruit d'une construction complexe de plusieurs éléments. La plus sage recommandation que nous pouvons faire pour mitiger le bouleversement annoncé, l'arrivée d'un nombre important de personnes dans une petite communauté, serait de réaliser une telle analyse des effets sociaux.

Pour ce faire, il serait important de considérer la pertinence de mettre en place un comité de vigie et d'accompagnement spécifiquement dédié à l'aspect sociocommunautaire qui :

- questionnerait (grille de collecte et d'analyse de données) et documenterait au temps 0 tous les aspects susceptibles d'exiger une intervention pour prévenir la dégradation de la qualité de vie des populations directement touchées;
- serait un observateur de premier plan des changements sociaux et communautaires, en documentant selon des approches reconnues, notamment participatives, les effets sociaux. Ce suivi devrait se réaliser tout au long du processus minier, compte tenu de la complexité et de la mouvance des effets sociaux au fil du temps;
- recevrait, analyserait, répondrait aux « plaignants » et recommanderait aux organismes compétents les interventions susceptibles de conserver l'équilibre sociocommunautaire souhaité;
- serait en lien avec le comité de suivi;
- ferait appel au besoin à des expertises précises pour assurer la qualité des recommandations, suivis, accompagnements et interventions.

Le rôle attendu de RNC dans le maintien de l'équilibre sociocommunautaire des communautés affectées :

- mettre en place et soutenir, en collaboration avec les secteurs concernés (santé, municipal, soutien au développement, social), un comité formé de citoyens et de professionnels (approche de développement des communautés) afin de répondre aux objectifs énoncés plus haut.

Ce comité pourrait être composé de citoyens, d'élus, d'agents de développement, d'organiseurs communautaires, de travailleurs sociaux, de représentants de la minière, de représentants des sous-traitants et, sur demande, d'experts des domaines concernés.

Cependant, compte tenu des controverses de plus en plus importantes dont sont témoins les comités de suivi, de vigie et d'accompagnement, il nous semble nécessaire qu'une réflexion critique soit effectuée avec les parties prenantes avant de choisir la formule du comité, et en s'assurant qu'elle soit garante des principes de gestion du risque tels : transparence, neutralité, rigueur, ouverture.

La santé publique réitère l'importance de maintenir ou d'améliorer le cadre, le niveau et la qualité de vie des communautés environnantes directement impactées par la présence de l'activité minière, ouvrière et humaine de la mine RNC, et ce sur toute la durée du projet.

Les traumatismes non intentionnels

La prévention des traumatismes non intentionnels (accidents de la route, noyades, chutes, brûlures, etc.), porte sur la mise en place de mesures visant des déterminants de la santé. Les facteurs humains, technologiques, de l'environnement physique et de l'environnement socio-économique sont ceux reconnus dans la « matrice de Haddon » (Haddon, 1980) et utilisés en préévénement, perévénement et postévénement¹⁷.

Préoccupations

Au sujet de la prévention des traumatismes non intentionnels liés au réseau routier, les mesures d'atténuation concernant le transport et la circulation liée au projet Dumont nous semblent satisfaisantes, particulièrement celles concernant la prévention des conflits d'usage entre les différents utilisateurs de la route 111 et la mise en œuvre de mesure d'atténuation de la circulation. Cependant, nous recommandons que la proposition concernant le programme de sensibilisation des camionneurs à la sécurité routière à l'extérieur du site minier (CIR10¹), soit également offert aux autres travailleurs du projet Dumont utilisant la route 111 pendant les phases de construction, d'exploitation et de revitalisation. Nous espérons ainsi diminuer les risques de traumatismes routiers liés aux facteurs humains et influencer positivement le sentiment de sécurité des autres utilisateurs de la route et des citoyens résidant en bordure de celle-ci.

Préoccupations environnementales

L'exploitation d'une mine à ciel ouvert constitue une activité industrielle susceptible d'émettre des contaminants dans l'environnement (eau, air, sols). Dans le cas du projet Dumont, il s'agit d'un projet de très grande envergure qui exercera une pression considérable sur l'environnement naturel du secteur concerné (environ 50 km²). D'un point de vue de santé publique, nous nous sommes demandé si les impacts potentiels engendrés par ce projet sont susceptibles d'affecter la qualité de vie des populations avoisinantes (Launay et Villemontel). Pour tenter de répondre à cette question, nous avons étudié minutieusement l'étude d'impacts environnemental et social (EIES) déposée par le promoteur. Nous avons également eu l'opportunité d'émettre nos commentaires et questions sur cette étude au MDDELCC dans le cadre de l'étape de recevabilité de l'EIES. Dans l'ensemble et d'un point de vue de santé environnementale, nous estimons que cette démarche a permis une bonification significative de l'EIES.

¹⁷ <http://www.inspq.qc.ca/prevention-traumatismes/une-approche-pour-ameliorer-la-securite-des-populations>

En vue de nous positionner sur l'acceptabilité du projet à la fin du mois de juin 2014, nous estimons qu'à l'heure actuelle, la dernière étude manquante à l'EIES est celle sur les modélisations d'émission de NO₂ lors de sautage déficient. À ce sujet, le promoteur s'est engagé à ce que les résultats de ces modélisations soient rendus disponibles pour l'analyse de l'acceptabilité du projet par le MDDELCC. Le promoteur s'est également engagé à présenter les résultats de ces modélisations aux citoyens et aux autorités concernées. Quoique nous aurions souhaité que ces modélisations soient finalisées et rendues disponibles avant la tenue du BAPE, nous accueillons favorablement cette volonté du promoteur de communiquer à la population cette étude lorsqu'elle sera finalisée.

Ceci étant dit, il va de soi que de manière générale, plus une mine à ciel ouvert est éloignée des premières habitations, moins elle sera susceptible de générer des impacts sur la qualité de vie de la population. Le concept de zone tampon, c'est-à-dire, le respect d'une distance suffisante entre une activité industrielle et une population, repose sur cette idée.

À l'heure actuelle, la plus proche habitation est située à environ 800 mètres de la limite du site du projet. Est-ce que cette distance sera suffisante à limiter les impacts du projet sur la qualité de vie des personnes concernées? Nous ne sommes pas en mesure de répondre avec certitude à cette question, cependant les différentes études réalisées laissent présagées que oui, à l'exception de certaines des modélisations réalisées pour les poussières totales, la silice cristalline et le nickel, mais une chose nous apparaît certaine, plus la première habitation sera éloignée du site du projet et plus les impacts sur la qualité de vie de la population seront faibles.

À l'est du site du projet Dumont se trouve le secteur urbain de Launay (situé à environ 1,7 km du parc à résidus et un peu moins de 5 km de la fosse), et à l'ouest se trouve le secteur urbain de Villemontel (situé à 3 km de la halde de dépôt meuble). Entre ces deux secteurs urbains, le long de la route 111 (située au sud du projet), se trouve 46 habitations. Considérant que le promoteur a déjà prévu des offres d'achat conditionnel à la réalisation du projet pour un certain nombre d'entre elles, nous ne pensons pas exagéré qu'afin de maintenir une distance maximale entre la première habitation et les limites des activités du site, l'ensemble de ces habitations est acheté par le promoteur. Dans la mesure où le promoteur respecte tous les engagements qu'il a énoncés dans l'EIES, nous pensons réalistes de supposer qu'une distance de 1.5 km du projet devrait limiter davantage les impacts potentiels (poussières, métaux, silice cristalline, chrysotile, bruit, vibrations, gaz de sautages et projections de roche, eau de consommation) liés aux activités du site.

Cependant, considérant qu'une EIES constitue le reflet d'études théoriques (en avant-projet), il est impératif que si le projet allait de l'avant, les différents suivis prévus au plan de surveillance environnementale soient réalisés de manières rigoureuses et analysées sur une base régulière par le promoteur et les autorités impliquées au ministère du

Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) et Direction de santé publique) et que des mesures d'atténuation adéquates soient rapidement mises en places par le promoteur.

En terminant, rappelons qu'un avis plus détaillé sur les enjeux de santé environnementale sera déposé au MDDELCC à la mi-juin dans le cadre de la phase d'acceptabilité du projet.

CONCLUSION

Le tableau qui suit résume les enjeux identifiés en lien avec l'implantation du projet Dumont à Launay et les propositions développées par la Direction de santé publique de l'Abitibi-Témiscamingue.

CHAMP D'EXPERTISE	ENJEUX	PROPOSITIONS
Développement sain durant la petite enfance	Isolement social et stress des familles	Développer des groupes de soutien de parents, de loisirs et de lieux de rassemblement
	La disponibilité de places en service de garde	Financer des services de garde de qualité en milieu privé
L'éducation	Persévérance scolaire	Soutenir le développement et la mise en place d'activités parascolaires et communautaires Soutenir les initiatives locales existantes
	Littératie	Adapter le message et les stratégies de communication en tenant compte des individus qui composent la communauté
Sociocommunautaire	Maintien de l'équilibre sociocommunautaire	Considérer la pertinence de la mise en place d'un comité de vigie et d'accompagnement dédié à l'aspect communautaire en collaboration avec les secteurs concernés
Traumatisme non intentionnel	Le risque de traumatismes routiers et le sentiment de sécurité	Étendre le programme de sensibilisation des camionneurs à la sécurité routière à l'ensemble des travailleurs pendant toutes les phases du projet Dumont.

Annexe 1 : Inquiétudes sur les impacts psychosociaux du développement de la mine Dumont (RNC) à Launay sur certains déterminants de la santé. Principaux besoins identifiés et possibles solutions¹⁸

LA FAMILLE comprend la personne employée et sa famille habitant avec elle dans la MRC de l'Abitibi

NO	DÉTERMINANT DE LA SANTÉ	POSSIBLE BESOIN	POSSIBLE SOLUTION
1	Environnement exempt de nuisances environnementales	Éviter l'augmentation de nuisances environnementales (poussières, bruits) pour les femmes enceintes, allaitantes et les enfants	Logements situés loin de la source de pollution, protection des travailleuses enceintes ou allaitantes
2	Isolement social	D'avoir des contacts humains soutenant	Offrir aux familles des opportunités de réseautage, créer des lieux de rassemblement, soutenir les organismes communautaires famille existant à Amos pour offrir leurs services dans les lieux d'habitation des familles
3	Conciliation travail-famille	Souplesse dans les horaires de travail et les congés pour les besoins de leur famille	Établir une politique de conciliation travail famille à la mine
4	Logement adéquat	Disponibilité et accessibilité à des logements salubres	Travailler de concert avec la MRC pour offrir des logements adéquats aux travailleurs et leurs familles

¹⁸ Les conditions de succès des actions favorisant le développement global des enfants : état de connaissances. Institut national de santé publique du Québec,

Olivia Hernandez-Sanchez. *Les besoins de parents d'enfants de 0 à 5 ans concernant l'exercice de leur rôle parental : Une étude auprès des parents de Val-d'Or*. Essai présenté pour l'obtention du grade de Maître ès sciences (M. Sc.), Université Laval, décembre 1997.

5	Capacité d'agir des individus	Sentiment d'avoir la possibilité de participer aux décisions qui les concernent	Permettre et encourager la coparticipation des employés et des décideurs de la mine aux difficultés identifiées qui les concernent
6	Éducation pour la santé	Être informé des facteurs de risque et de protection pour leur santé ainsi que les ressources disponibles	<p>*Travailler en partenariat avec le Centre de santé et des services sociaux ou autres établissements pouvant donner des ateliers ou des séances d'information pour ces facteurs et les services disponibles pour leur santé.</p> <p>Une compensation de l'employeur pour la participation des employés avec leur famille pourrait augmenter la motivation et favoriser la productivité d'un employé en meilleure santé</p>
7	Stress excessif	Ressources professionnelles pour diminuer le stress	Établir un programme PAIE

AU NIVEAU DE LA COMMUNAUTÉ OÙ, DES AGGLOMÉRATIONS DE NOUVEAUX EMPLOYÉS SERONT LOGÉS

No	DÉTERMINANT DE LA SANTÉ	POSSIBLE BESOIN	POSSIBLE SOLUTION
1	Accès aux loisirs	Diversion et autres activités significatives	Accessibilité à un parc d'amusement intergénérationnel, un centre communautaire ou autres établissements offrant des loisirs
2	Soutien des parents de jeunes enfants	Service de garde éducatif à l'enfance Activités pour le développement des compétences parentales	Contribuer financièrement, de manière directe ou indirecte, au développement d'établissements locaux offrant des services de garde de qualité. * Voir dans la page antérieure au point no 6 Éducation pour la santé
3	Accès à des soins préventifs et pour des problèmes de santé	Avoir un médecin de famille, disponibilité de personnel et matériel dans le CSSS. (Considérant l'incrément de la population causé pour le déplacement de nouveaux travailleurs et leur famille)	Planifier et agir avec le CSSS de la MRC afin d'ajuster l'offre et la demande de services.
4	Environnement physique sécuritaire	Pouvoir circuler à pied, en poussette, en bicyclette d'une façon sécuritaire	Collaborer avec le ministère des Transports du Québec afin d'identifier des mesures d'amélioration de la sécurité des piétons, cyclistes et automobilistes sur la route 111.

Il est capital que les responsables de la mine Dumont puissent mettre en place un système d'embauche permettant d'identifier rapidement les caractéristiques démographiques des familles immigrées afin de mieux analyser à l'avance les possibles besoins de services en santé ou autres.

Il sera pertinent d'avoir une surveillance (peut être un comité) pendant la réalisation du projet qui consistera à s'assurer du respect des engagements et des obligations de la part de la mine et les employés. Elle visera également à vérifier si d'autres besoins non identifiés surgiront et à confirmer les impacts positifs de cette nouvelle source de travail.

Une action gagnante sera d'établir des valeurs guidant cette communauté pour la promotion du bien commun. Des principes éthiques (tels que l'entraide, la responsabilité, la transparence, la solidarité, la justice, la non-malfaisance, etc.) qui seront mis à l'avant dès l'embauche et après, augmenteront les possibilités de relations harmonieuses, la diminution du stress et l'augmentation de la santé et de la productivité.